

Entre : BANQUE DE CREDIT DE BUJUMBURA, Société Mixte au Capital Social de BIF 15.500.000.000 inscrite au registre de Commerce de BUJUMBURA sous le numéro R.C. 15560 dont le Siège social est à BUJUMBURA, Bd. Patrice Emery LUMUMBA, B.P. 300 BUJUMBURA – BURUNDI, tél.: (257) 22 20 11 11, fax : (257) 22 20 11 15, représentée par son Administrateur Directeur Général, agissant en qualité et en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés ;

Ci-après dénommée la « BANQUE » d'une part,

Et : Personne physique

Nom et prénoms :	(Nom)	(Prénoms)
Adresse :		
Téléphone : Fax : E-mail :		

Personne morale

Dénomination sociale et forme juridique :		
Adresse du Siège Social :		
Représentée par :		
(Nom, prénoms)	(Qualité)	
Téléphone : Fax : E-mail :		

Ci-après dénommée le "CLIENT" d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Le Client adhère, à dater du jour de la signature du présent contrat, au service B-Web conformément aux conditions générales du service B-Web disponibles sur le site Internet de la Banque.

Le présent contrat est soumis aux conditions générales de B-Web pour autant qu'il n'y soit pas dérogé par les présentes.

Le Client reconnaît avoir reçu un exemplaire des conditions générales de B-Web et déclare en approuver toutes les dispositions.

Article 2 : a) Plafond des transactions :

- Les parties prévoient expressément qu'il n'existe pas de limite de montant pour les instructions transmises via B-Web.
- Néanmoins, par dérogation à ce qui précède, le Client peut fixer une limite de montant au-delà de laquelle toute instruction sera refusée. Limite de montant (en BIF, USD ou EURO) au-delà de laquelle toute instruction sera refusée :

b) Signatures : Toutes les instructions sont revêtues d'une signature électronique.

Article 3 : Le Client se connectera à B-Web :

- Soit à l'aide d'un identifiant fourni par la banque et un mot de passe qu'il aura choisi ;
- Soit à l'aide d'un Digipass et un Code Pin fournis par la banque.

Le Digipass sera délivré par la banque après réception du contrat dûment complété et signé par le Client et uniquement si ce dernier a souscrit aux services de paiement.

Article 4 : Selon son choix, le Client indique le (les) compte (s) qu'il souhaite inclure dans le contrat B-Web. Le (les) relevé (s) d'identité bancaire à indiquer doit (doivent) être complet(s). Il est entendu que tous les comptes futurs pourront être intégrés au contrat à la demande du client.

	(Code banque)	(Code Agence)	(Numéro de compte)	(Code devise)	(Clé)
Cadre réservé à la Banque :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
(Code client)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Article 5 : La Banque fait élection de domicile en son siège social précité et le Client, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Article 6 : Identification et autorisation d'accès

Le Client communiquera à la Banque les autorisations d'utilisation ou de consultation ainsi que toutes les informations demandées relatives à l'utilisateur qu'il souhaite intégrer au présent contrat. Dans le cas où le Client est une personne morale, il est bien entendu que le présent contrat doit être signé par la ou les personnes autorisées par les statuts de la société, tels qu'ils sont déposés à la Banque. Nonobstant toute clause contraire des statuts, l'indication par le client de l'utilisateur ci-dessous, vaut à elle seule délégation de pouvoirs en faveur de cette personne, limitée cependant à l'utilisation du service B-Web telle qu'indiquée ci-après.

Utilisateur :	(Nom)	(Prénoms)
Téléphone : Télécopie : E-mail :		
Accès aux Services :	<input type="checkbox"/> Situation de comptes (consultation uniquement) <input type="checkbox"/> Saisie et signature des paiements domestiques, internationaux et virements de compte à compte (nivelements)	
	<input type="checkbox"/> Saisie des paiements domestiques, internationaux et virements de compte à compte (nivelements)	
L'utilisateur accèdera au service B-Web au moyen : <input type="checkbox"/> d'un Digipass <input type="checkbox"/> d'un mot de passe :		

Remarque : si vous ne pouvez déterminer le profil souhaité à l'aide de ces éléments, nous vous invitons à contacter votre gestionnaire pour de plus amples informations.

Article 7 : Le Contrat « B-Web » est soumis au droit de la République du BURUNDI.

En cas de litige, les parties auront recours à un règlement à l'amiable. A défaut, les tribunaux compétents seront ceux de Bujumbura.

Fait à : Signature du client Signature de la Banque

Le